

# agglo



le magazine de vos communes



**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
AU PLUS PRÈS DE VOUS,  
AU QUOTIDIEN !**





Mesdames, Messieurs,  
Cher(e)s habitants  
de la Communauté  
d'agglomération de la Baie de  
Somme,

À quoi ça sert l'agglo ? L'agglo  
ne fait rien pour nous !  
De toute façon, il n'y en a que  
pour Abbeville !

Ces mots, en ma qualité de Président de notre intercommunalité, je ne peux pas les entendre. Il en va de la reconnaissance et du respect du travail accompli par les élus et agents de notre collectivité qui, tout au long de l'année, sont engagés au plus près des besoins de nos 43 communes.

De la petite enfance jusqu'au grand âge, en passant par la jeunesse et la vie quotidienne des familles de notre territoire, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme œuvre en effet dans de très nombreux domaines d'une importance cruciale pour le plus grand nombre.

Dotée de compétences obligatoires fixées par la loi et de compétences facultatives choisies par les élus en 2017 lors de sa création, notre agglomération est ainsi présente au quotidien au plus près des habitants de nos communes.

C'est dans cet état d'esprit que ce numéro de votre "Baie de Somme Agglo" a été élaboré. Un magazine que je souhaite, à l'avenir, plus régulier, afin de mieux vous informer sur la vie de notre intercommunalité. Pour rompre avec les idées reçues et répondre à vos questions légitimes, il est en effet essentiel que nous puissions

mieux communiquer auprès de vous, mais aussi plus fréquemment.

Dans cette édition, notre objectif est de vous présenter un échantillon non exhaustif de tout ce qui est mis en œuvre pour vous, dans votre quotidien.

À l'heure où les élus communautaires sont en train de travailler sur notre nouveau projet de territoire dans une démarche de dialogue et de concertation, j'ai en effet à cœur de tourner, plus que jamais, notre Communauté d'agglomération vers ses 43 communes.

Notre diversité est une force, j'en suis convaincu.

J'ai ainsi confiance dans nos élus pour que, tous ensemble, nous fassions en sorte que notre intercommunalité regarde résolument vers l'avenir et construise, collectivement, une nouvelle page de son histoire !

Je vous souhaite une agréable lecture,

**Pascal DEMARTHE,**

Maire d'Abbeville

Président de la Communauté d'agglomération de la  
Baie de Somme,  
Conseiller régional des Hauts-de-France

# Se divertir et grandir avec les Accueils Collectifs de Mineurs

La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme propose aux enfants et adolescents d'être accueillis dans les accueils de loisirs 3/10 ans ou les espaces jeunes 11/17 ans pour vivre des temps de loisirs qui contribuent à leur éducation en dehors du cadre familial, les mercredis et les vacances scolaires.



**Fabrice FRION,**  
Maire de Bailleul  
Vice-Président en charge de l'enfance,  
la jeunesse et la vie sportive

*"Par la mise en œuvre du plan  
d'action du Projet Éducatif Social  
Territorial, la Communauté*

*d'agglomération place la jeunesse dans ses priorités afin de contribuer à l'épanouissement et la réussite éducative de chaque enfant. La direction de l'Animation, de l'Enfance et de la Jeunesse propose une offre de qualité équitablement répartie sur le territoire. Les retours des élus sont positifs car ceux des familles le sont également. Le service répond aux besoins de garde des familles en accueillant les enfants, les adolescents dans des structures propices à leurs besoins, je pense notamment aux Espaces Jeunes qui favorisent l'émancipation des jeunes, les rendent acteurs et capables de faire des choix, de prendre des initiatives et assumer leurs engagements".*

## UNE OFFRE D'ANIMATION DIVERSIFIÉE

Ces lieux uniques de rencontres, de détente, de créativité et de loisirs proposent la pratique d'activités sportives, culturelles, artistiques mais aussi scientifiques et numériques.

Les programmations visent à susciter la découverte et la reprise d'activités physiques et sportives, à sensibiliser à l'éducation citoyenne, au vivre ensemble, à l'éducation à l'environnement, invitent à découvrir les richesses de son territoire, impliquent les parents dans le temps libre de leurs enfants. De plus, les notions autour de l'aisance aquatique et du "savoir rouler à vélo", en complémentarité des apprentissages scolaires, sont également développées pour tous les enfants dès 6 ans.

## DES STRUCTURES LABELISÉES

Plusieurs accueils collectifs se sont vus décerner des étoiles au Labelétoile qualité de la Caisse d'Allocations Familiales. Une distinction qui récompense la qualité d'accueil, le projet



L'accueil de loisirs de Longpré-les-Corps-Saints.

pédagogique, l'aménagement des locaux et l'encadrement. Sont concernés : l'ALSH de Longpré-les-Corps-Saints et le CAJ d'Abbeville ont 2 étoiles, l'ALSH de Provinces, 3 étoiles et l'ALSH de Vauchelles-Lès-Quesnoy, 4 étoiles. D'autres structures seront proposées au label l'été prochain.

## VOUS CHERCHEZ UN ACCUEIL DE LOISIRS... VOUS AVEZ LE CHOIX !

- **Le mercredi**, 4 accueils de loisirs accueillent les enfants de 3 à 10 ans (Saint-Valery-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints, Provinces et Menchecourt pour Abbeville),
- **Les petites vacances scolaires**, 7 accueils de loisirs sont proposés (Arrest, Grand-Laviers, Longpré-les-Corps-Saints, Vauchelles-Lès-Quesnoy, Provinces (Abbeville), Menchecourt (Abbeville), Saint-Valery-sur-Somme),
- **L'été** est complété par Drucat et Lanchères,
- **Les Espaces jeunes** de Saint-Valery-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints et Abbeville sont, quant à eux, ouverts tous les mercredis et samedis après midi et à chaque période de vacances scolaires.

**Rens. : Direction de l'Animation, de l'Enfance et de la Jeunesse  
- 82 rue Saint Gilles - Abbeville - 03 22 19 20 35.**

# Accompagner et valoriser chaque jeune du territoire : **le défi du Projet Éducatif Social Territorial !**

Convaincue du rôle majeur joué par les jeunes dans le développement et la vitalité du territoire, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme se tient à leurs côtés pour les aider dans leur vie quotidienne et les accompagner dans leurs projets.

Cette priorité constitue l'essence même du Projet Éducatif Social Territorial porté par la Communauté d'agglomération depuis 2021 en lien étroit avec de nombreux partenaires. Depuis plusieurs mois, de nombreux acteurs professionnels et l'ensemble des maires sont en effet à pied d'œuvre et unissent leurs forces dans une ingénierie commune et collective pour entendre la parole des jeunes, répondre à leurs préoccupations de tous les jours. De nombreux dispositifs et services adaptés à leurs besoins et à leur environnement sont déployés et ce, dans un souci d'équité territoriale.



**Eric Balédent,**  
Conseiller communautaire délégué en charge du pilotage du PREST

*"Occupant une place majeure et cruciale dans la construction du Projet de territoire de demain, le Conseil de Jeunes Experts est l'illustre exemple de la mise en synergie des*

*43 communes pour accompagner la créativité des jeunes et l'émergence de projets ! Constitué d'ambassadeurs jeunes des communes du territoire, ce Conseil de Jeunes a vocation à booster le dynamisme local en engageant notamment des actions solidaires pour vivre ensemble une jeunesse épanouie tout en contribuant aux enjeux sociétaux, économiques ou encore environnementaux.*

*L'engagement des jeunes au service d'autrui commence souvent par l'envie de se rendre utile pour sa ville ou son quartier, et c'est la raison pour laquelle la Communauté d'agglomération encourage les communes à créer, dans le prolongement du Conseil de Jeunes Experts et dans un souci de plus grande proximité avec les habitants, un conseil municipal jeunes. Cet attachement et ce sentiment d'appartenance à un*

*espace repère doit absolument être préservé pour en défendre les richesses et les atouts et leur donner envie de s'ouvrir sur le reste du territoire. Saluons ici la création récente du conseil municipal de Vauchelles-Lès-Quesnoy et souhaitons-lui de belles initiatives à venir ! La Ville d'Abbeville travaille actuellement à la mise en place de cette instance locale et devrait en annoncer prochainement sa genèse et son déploiement ! Autant de projets passionnants et aux enjeux importants, pour une nouvelle dynamique territoriale !"*



Le Conseil de jeunes experts réuni à Saint-Valéry-sur-Somme en septembre 2021.

## **FAVORISER L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE** **À Vauchelles-Lès-Quesnoy, les jeunes sont dans la place !**

Le conseil municipal de jeunes a été constitué en mars 2022. Ils sont 12 jeunes investis dans la vie de la commune et pour la commune. *"Intéresser les jeunes à la vie de la commune, les écouter, leur proposer un maximum de choses, tel était le programme proposé par notre conseil municipal,* rappelle Jean René Dumont, conseiller municipal de Vauchelles-Lès-Quesnoy. *Nous les associons*

aux temps forts du village en leur donnant un espace de propositions. Les associer à une vie citoyenne est bien entendu plus facile lorsque nous avons l'adhésion des familles. Les parents et l'école ont la mission d'éduquer les jeunes mais la commune est également un espace d'apprentissage, à la vie citoyenne notamment". Les jeunes sont accompagnés pour mener des projets qui leur tiennent à cœur. "Sensibles à la protection des animaux et des oiseaux, ils ont mis en place un atelier "Création de nichoir". Ils aimeraient également aménager un parcours santé...ce qui semble plus compliqué. Mais, c'est ça aussi apprendre à porter un projet".



Et les jeunes conseillers ne souhaitent pas en rester là puisqu'ils ont le projet de rencontrer d'autres jeunes du territoire. Un contact est déjà pris avec la référente des Espaces Jeunes de la communauté d'agglomération afin d'organiser les rencontres.

### ALLER À LA RENCONTRE DES JEUNES

Au regard de la convention d'objectifs et d'engagements réciproques signée en avril 2022, L'Éducation Nationale, partenaire du projet, s'est engagée à participer à la mise en synergie de ses moyens et de ses compétences en expérimentant notamment des temps d'animation méridiens au sein du collège de la Baie de Somme de Saint-Valery-sur-Somme. Cette initiative a pour but de valoriser la complémentarité entre les actions pédagogiques du projet de l'établissement et les activités éducatives de la collectivité afin d'assurer un continuum éducatif dans le parcours du jeune.

### Animation de la pause méridienne au collège de Saint-Valery-sur-Somme

Depuis début octobre, un animateur jeunesse de l'Espace Jeunes de Saint-Valery-sur-Somme mène des actions en

direction des collégiens. L'Espace Jeunes organise des interventions au sein de l'établissement durant la pause méridienne à raison de deux fois par semaine.

**Les objectifs :** proposer aux élèves des activités, faire vivre le foyer de jeunes mais également, à moyen terme, encourager et faciliter l'émergence de projets. Ces temps d'animation sont le prolongement des temps périscolaires et extrascolaires, dont le but est d'offrir aux jeunes d'autres occasions de développer et d'affirmer leur sens des responsabilités et de favoriser la démarche citoyenne. Cette initiative s'étendra à d'autres collèges publics du territoire dès début 2023.



**Bérengère Dargnier,**  
Conseillère principale d'éducation

*"La proposition de la Direction de l'enfance et de la jeunesse est en parfaite complémentarité avec les objectifs de l'établissement.*

*La pause méridienne dans notre établissement s'étend de 12h*

*à 14h, ce qui est relativement long, nous savions qu'il fallait proposer des activités aux jeunes et le foyer est un moyen efficace de créer du lien. Nous connaissions déjà ce partenaire puisque nous ouvrons déjà nos portes lors de la promotion d'événements comme le Raid Aventure les années précédentes. Cette collaboration est désormais plus formalisée et est amenée à se développer".*

### Noa et Tifanie se réjouissent de l'ouverture du foyer



"Ici, on peut faire plein de jeux sympas, des jeux de société, des parties de baby-foot... et on fait des connaissances. Dans la cour on reste entre amis, tandis qu'ici, autour d'un jeu on rencontre d'autres jeunes" raconte le collégien. Et Tifanie d'ajouter : "On s'ennuie parfois le midi... mais pas au foyer. Ensemble, on a des idées. On aimerait bien par exemple réorganiser l'aménagement du foyer".

### SOUTENIR LA SCOLARITÉ ET L'ENSEIGNEMENT

Depuis la rentrée de septembre 2021, les éducateurs sportifs agréés interviennent dans toutes les écoles de la Communauté d'agglomération. Les activités sportives sont dispensées dans le cadre d'une convention avec l'Éducation nationale, sur la base de leurs programmes, pour les élèves à partir du CP et jusqu'au CM2. Les enseignants ont la possibilité de choisir parmi les disciplines suivantes : cyclo, accro-sports, kayak, escrime, judo, gymnastique, rugby, tennis de table, golf, orientation...

Actuellement, les petits huppinois de cycle II bénéficient des interventions cyclo.



**Blandine Manchion,**  
Directrice de l'école de Huppy  
"Comme "le savoir rouler à vélo" est une priorité nationale, nous avons décidé de travailler cette compétence avec l'éducateur sportif de la Communauté d'agglomération. L'enseignant pourrait mener seul

la séance mais c'est beaucoup plus sécuritaire lorsque l'on est deux encadrants. Nous accueillons des enfants qui parfois découvrent le vélo, nous faisons alors des groupes de niveau... et dès la première séance, plus de petites roues ! Les écoles choisissent également les interventions en fonction des infrastructures dont dispose la commune. Pour notre part, les enfants de cycle III découvriront la pratique du tennis de table au printemps. Cette présence est vraiment un plus, une collaboration intéressante".



### LES INTERVENTIONS DES ETAPS EN QUELQUES CHIFFRES

- sur une semaine, il y a 16 interventions par ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives), soit 48 classes par semaine sur un cycle de 10 semaines,
- 35 écoles bénéficient actuellement des interventions, ce qui correspond à 122 classes,
- 2 330 élèves bénéficient d'un cycle d'EPS pendant l'année scolaire.



# Le Pôle Petite Enfance aux côtés **des enfants, des parents, des assistant(e)s maternel(le)s**

Établissements d'accueil du jeune enfant, Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant Parent, une palette de services pour le bien-être du tout-petit.



**DANIELLE DUPUY,**  
Vice-présidente en charge de la Petite enfance, des Solidarités et de la Santé

*"Nous avons étendu les actions des Relais Petite Enfance sur le secteur Baie de Somme Sud pour harmoniser l'offre de service sur l'ensemble du territoire. Nous développons également des partenariats pour accompagner l'enfant dans chacun de ses pas, même lorsqu'il est sur le point d'être scolarisé. En effet, nous avons pu penser une "passerelle crèche-école" avec l'Éducation nationale, pour les 2-4 ans. Le principe : le petit a accès de façon ponctuelle à sa future école durant le mois de juin afin de se familiariser avec ce nouveau lieu de vie".*

## LES RELAIS PETITE ENFANCE LITTÔRAL, RÔSEAUX ET TRIÔ, DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération dispose de Relais Petite Enfance (RPE) qui interviennent sur l'ensemble des communes du territoire. Des locaux leur sont spécialement dédiés à Longpré-les-Corps-Saints et à Abbeville et des actions sont proposées de façon itinérante dans les communes du Litt'Ôral. Ces services bénéficient de financements de la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

## RETOUR SUR LES MISSIONS ET ACTIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais Petite Enfance mettent à disposition de la documentation et des informations sur le statut d'assistant(e)s maternel(le)s et les démarches d'agrément. Ils s'adressent aussi aux parents et futurs parents afin de les informer sur les différents modes d'accueil pour leur enfant et leur futur rôle d'employeur s'ils font le choix d'un mode d'accueil individuel. Une liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s est à leur disposition (cette liste est classée par ordre de mise à jour des disponibilités). Les relais sont également des lieux de rencontre pour les enfants qui, accompagnés par leur assistant(e) maternel(le), participent à des animations et activités. Cela permet aux tout-petits de jouer avec d'autres enfants,



Action du relais petite enfance à Arrest.

d'évoluer dans un nouvel environnement et de faire toutes sortes de découvertes qui vont les aider à grandir. Ils proposent également des activités collectives pour les professionnel(le)s et les enfants avec la participation d'intervenants ou au sein de locaux adaptés : motricité, prévention santé, culture ... Ils contribuent aussi à la professionnalisation notamment en proposant des formations telles que "gestes et secours, un mot un signe" mais aussi des séances d'analyse des pratiques professionnelles. En octobre 2022, on dénombre 269 assistant(e)s Maternel(le)s sur tout le territoire.

*Les plannings des actions collectives sont disponibles sur les pages Facebook des structures (Relais Petite Enfance Litt'Ôral, Relais Petite Enfance Rôseaux, Relais Petite Enfance TriÔ).*

*Rens. : RPE "Litt'Ôral" - 03 22 19 01 88 - littoral@ca-baiedesomme.fr • RPE "Rôseaux" - 11 grande rue à Longpré-les-Corps-Saints - 03 22 19 01 88 - roseaux@ca-baiedesomme.fr • RPE "TriÔ" - 7 rue de la Petite cascade à Abbeville - 03 22 20 08 41 - trio@ca-baiedesomme.fr*

### DEUX ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNES À ABBEVILLE

Une équipe pluridisciplinaire assure un accueil collectif pour les enfants de moins de 4 ans : **Indigô**, Quai du Pont Neuf : 03 22 23 21 04 & **Opaline**, 3 rue de la Petite Cascade : 03 22 20 37 20.

### UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Le **LAEP Ôassis** situé à Abbeville, s'adresse aux futurs parents ainsi qu'aux enfants de la naissance à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s), pour se rencontrer, échanger et faire des activités renforçant le lien parent-enfant. 7 rue de la Petite Cascade : 03 22 20 35 68.

# La CABS, présente dans le quotidien des habitants

## AUX CÔTÉS DE LA JEUNESSE

### LES TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le service des affaires scolaires œuvre au quotidien pour que les enfants aient en main les meilleurs moyens pour réussir leur scolarité. Les 49 écoles sont soutenues dans leurs démarches par la Communauté d'Agglomération. Elles disposent d'un budget alloué, de fournitures, de matériel adapté aux besoins des élèves et des enseignants. La cantine, la garderie et l'étude sont également proposées.

### Des écoles équipées et entretenues

- École élémentaire Jean Zay : réfection des peintures de plusieurs salles et de la totalité du réseau informatique,
- École maternelle Nattiers : réfection des peintures du couloir,
- École maternelle Picardie : réfection des peintures couloir,
- École maternelle Jean Moulin : réfection de la toiture du préau,
- École Poulies : remplacement des portes coupe-feu du couloir,
- Écoles de Saint-Blimont : remplacement des menuiseries, et des chaudières par des modèles modernes avec passage au gaz,
- École de Cambron : réfection des peintures du préfabriqué,
- École d'Arrest : réfection des peintures du mur de la BCD.

### Le service informatique scolaire de la CABS

- École d'Eronnelle : modification de l'emplacement d'un bureau pour le pilotage du Tableau Blanc Interactif, installations de prises électriques et réseau,
- École route de Paris : migration de l'équipement vers l'école Jean Zay : 2 postes informatiques et un TBI,
- 2 écrans numériques interactifs (ENI) seront prochainement posés à l'école Rouvroy Abbeville, à l'école Jean Zay Abbeville et l'école d'Happy,
- Les crédits scolaires CABS des écoles Beffroi Abbeville et maternelle Platanes Abbeville ont permis d'investir deux écrans numériques interactifs ; le service informatique scolaire a fourni le matériel informatique de pilotage (2PC neufs),
- Des imprimantes de type ECOTANK ont également été commandées pour les écoles Beffroi et Hallencourt sur les crédits scolaires CABS,

- 3 photocopieurs ont été remplacés sur les écoles de Sallenelle, Longpré-Les-Corps-Saints et Eaucourt sur Somme,
- École Jean Zay Abbeville : 2 PC de pilotage de TBI ont été remplacés,
- Un système PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) en phase pilote a été installé à l'école d'Hallencourt. Les derniers réglages étant faits, la solution est maintenant ancrée dans l'école,
- 35 PC pilotage sont en cours de déploiement, il s'agit d'ordinateurs dédiés aux écrans numériques ou aux TBI,
- Remplacement de 28 ordinateurs obsolètes : ce sont les PC utilisés par les enfants pour le traitement de texte et les logiciels éducatifs,
- 6 vidéoprojecteurs vétustes ont été changés,
- École de Bellancourt : remplacement du matériel interactif,
- L'école Jean Zay / Nattiers a subi deux mois de travaux : remise en état du réseau informatique filaire et Wifi, déplacement et remise en état de la salle informatique. La téléphonie a été revue pour gagner en efficacité et réduire les coûts,
- École maternelle Platanes : remplacement d'un PC de direction (en cours),
- École Dany Pruvot, école Jean Zay, école d'Eaucourt-sur-Somme : chaque école va se voir prochainement dotée d'un tableau blanc interactif et d'un PC de pilotage.



### LA RESTAURATION SCOLAIRE

La CABS assure un service de restauration de façon à éviter les longs déplacements pour les enfants, tout en privilégiant les petites structures, pour favoriser le calme durant la pause méridienne.





**Anne-Marie DORION,**  
Maire de Neufmoulin  
Vice-présidente en charge des affaires  
scolaires, du périscolaire et de la restauration  
scolaire



*nécessité de ce type de dispositif, explique Christophe Hustache directeur du centre aquatique. Nous accompagnons aussi les jeunes du territoire qui souhaiteraient valider le diplôme de surveillant de baignade (SB). La formation est encadrée par les éducateurs sportifs. Nous avons lors de la dernière session accueilli des jeunes issus de diverses communes du territoire de la Communauté d'agglomération".*

**Rens. : 1 Allée du 8 Mai 1945, 80100 Abbeville - 03 22 24 05 69.**

## AUX CÔTÉS DES SENIORS

### LE PORTAGE DE REPAS

Pour faciliter le maintien à domicile et rompre l'isolement, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme propose un service de portage de repas aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes en situation d'handicap ou d'invalidité sans restriction d'âge.

Bénéficier du portage à domicile permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. La livraison est effectuée entre 8h15 et 13h. Chaque plat est conditionné dans une barquette indiquant le jour concerné et la date limite de consommation. Les agents de portage sont des personnes qualifiées qui conseillent et veillent à la bonne conservation des aliments.

#### LE PORTAGE DE REPAS EN QUELQUES CHIFFRES (2021)

- 109 866 repas ont été servis sur le territoire de l'agglomération,
- 528 personnes ont bénéficié du service de portage de repas.

### LA TÉLÉASSISTANCE 24H/24 ET 7J/7

La téléassistance est destinée aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap. Ce service permet d'obtenir une aide en cas d'urgence (malaise, chute, accident, agression ...) et une écoute bienveillante et rassurante. Depuis 2021, 662 personnes bénéficient du dispositif.

### LE "PORTAGE DE LIVRES"

Il s'adresse aux bénéficiaires du portage de repas à domicile sur l'ensemble du territoire. Il permet aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer de bénéficier de l'offre culturelle de la bibliothèque d'Abbeville ( livres, livres audio et CD).

**Rens. : 25 rue de Picardie Abbeville - 03 22 23 53 60.**

*"La restauration scolaire est un service précieux pour la population. Nous constatons une augmentation des inscriptions cantine alors que le nombre d'écoliers diminue. Pour certaines familles c'est une façon d'accéder à un repas équilibré et de qualité et la question financière rentre en jeu. Malgré l'augmentation des effectifs et du coût des denrées alimentaires, la collectivité maintient son tarif qui est de 2,60 € depuis 2017. Les mairies ont également la possibilité de proposer un tarif social à leurs habitants. Pour satisfaire l'ensemble du territoire, nous gérons 31 sites et je tiens à rassurer les familles, les menus sont de même qualité. Que ce soit dans les cantines rurales ou à Abbeville, nos prestataires et nos cuisiniers respectent scrupuleusement le cahier des charges de la loi EGALIM en matière d'approvisionnement en produits durables et de qualité".*

## L'AQU'ABB : ORGANISE L'OPÉRATION "J'APPRENDS À NAGER" ET LA FORMATION SURVEILLANT DE BAINNADE



Le centre de natation de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme propose de nombreuses activités liées au plaisir de l'eau, de la détente et du sport et veille à permettre à un maximum de jeunes d'accéder à la pratique de la natation.

"J'apprends à nager" s'adresse aux enfants âgés de 4 à 12 ans ne sachant pas nager, avec un accès prioritaire à ceux qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les villages des zones de revitalisation rurale (ZRR). Les enfants fréquentant les accueils de loisirs de la CABS peuvent ainsi accéder à ces temps d'apprentissage. "50 % seulement des élèves de 6<sup>ème</sup> savent nager et le nombre d'accidents durant les vacances estivales, soulignent la

# Prendre soin de sa **santé à tout âge**

## PRÉVENTION ET ÉDUCATION À LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Des actions de prévention et d'éducation à la santé sont mises en place dans les écoles, et ce sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, de la petite section de maternelle au CM2, au sein des écoles publiques et privées. Différents thèmes sont proposés selon le niveau. À noter qu'un parcours de prévention au collège, en continuité de celui organisé dans les écoles, est également proposé par le service Santé en partenariat avec l'Éducation nationale.

### Un parcours en 9 étapes

Le lavage des mains, l'hygiène bucco-dentaire, les accidents domestiques, l'alerte, l'hygiène corporelle, le sommeil, l'équilibre alimentaire, protéger ses sens, les conduites à risques.



L'animation "le lavage des mains", après la théorie, la pratique !

### LE PARCOURS SANTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Durant l'année scolaire 2021-2022, 4466 élèves des écoles du territoire de la CABS ont bénéficié d'une action du parcours santé, soit 229 interventions.

623 élèves ont également pu profiter d'une intervention "hors parcours" soit 35 interventions, comme "Mt dents" pour le niveau CP et "prévention des poux" pour les élèves de Grande section.

## DES "ÉCOLES PROMOTRICES DE SANTÉ", UNE EXPÉRIMENTATION UNIQUE SUR LE DÉPARTEMENT

Au vu des actions mises en place sur le territoire, le service de promotion de la santé des élèves de l'Éducation nationale, a proposé de développer le concept "École promotrice de santé" sur le territoire, et d'obtenir une labellisation. Début 2021, la Communauté d'agglomération et l'Éducation nationale ont échangé autour d'un diagnostic. L'école élémentaire du Champ de Mars et maternelle Thuison, l'école d'Hallencourt, ont été retenues pour l'expérimentation.

### C'est quoi, une "école promotrice de santé" ?

Cette démarche s'inscrit dans une approche permettant de promouvoir le bien-être des élèves dans un environnement

favorisant un climat de confiance et de réussite. Les objectifs sont, entre autres, d'améliorer les conditions environnementales de la scolarité et de favoriser les comportements favorables à la santé des jeunes.

Dans chaque école un projet a été défini, incluant l'achat d'outils préconisés pour améliorer les conditions environnementales. Certaines écoles ont été équipées de fidgets qui permettent de "bouger sans bouger", ou encore d'écharpes lestées dont l'effet calmant facilite la concentration de l'élève.



**Pauline GODEFROY,**  
Directrice de l'école d'Hallencourt

*"Cette expérimentation est tout à fait en phase avec les objectifs de notre projet d'école. Elle vient de manière complémentaire, se greffer à d'autres choix déjà engagés comme celui d'adhérer au programme du service Santé de la Communauté d'agglomération. Notre école tend à moduler les temps de vie, les espaces de travail dans la classe, en fonction des besoins des élèves, avec par exemple la possibilité de s'isoler pour travailler, d'utiliser un casque anti-bruit... Ce projet a permis d'accentuer cette envie de l'équipe pédagogique de tendre vers une classe modulable. Nous avons déjà quelques équipements,*

*comme les galettes à picots, mais ce projet nous a permis d'acquérir d'autres objets mais aussi développer notre démarche, d'asseoir les choses. Toute l'équipe s'est questionnée sur l'articulation du projet d'école, des activités menées au quotidien et cette expérimentation. On peut ainsi visualiser la cohérence des actions que l'on mène. Ce fut aussi l'occasion de réaliser un diagnostic en questionnant les parents, l'équipe éducative (enseignants, AESH\*, ATSEM\*\*) et le personnel périscolaire, sur le ressenti des enfants sur les lieux de vie. Où se sentent-ils bien ? Où ont-ils peur ?... nous avons retourné le diagnostic au service Santé. De cette synthèse, les problématiques dégagées permettront de bâtir le projet".*

*\* accompagnants d'élèves en situation de handicap*

*\*\* agent territorial spécialisé des écoles maternelles*



## LA CAMPAGNE "OCTOBRE ROSE" DÉPLOYÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis de nombreuses années lors du mois d'octobre, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme s'engage dans la campagne nationale "Octobre rose" pour la promotion du dépistage organisé du cancer du sein. Des actions grand public en collaboration avec différents partenaires sont mises en place : manifestation sportive, guinguette, stands d'information, distribution de cocardes roses dans différents lieux, projection de film, visite de la salle de mammographie... sont au programme. Cette année, ce sont 33 communes\* qui ont souhaité se mobiliser. Élus et associations locales ont orchestré différentes actions, avec l'accompagnement du service Santé. Ce dernier en répondant à un appel à projet "Promotion des dépistages organisés des cancers" lancé par l'Agence régionale de santé et la Caisse primaire d'assurance maladie, a pu soutenir les communes pour leurs besoins matériels mais aussi pour assurer une communication sur l'ensemble du territoire, en proposant à chaque commune qui le souhaitait un flyer expliquant le parcours de mammographie.

### Une belle mobilisation !

Certaines communes se sont parées de rose, d'autres ont organisé des ateliers, des manifestations : retraite aux flambeaux à Bellancourt, tournoi de badminton à Hallencourt, initiation au long côtes à Cayeux-sur-Mer, initiation au yoga à Condé-Folie, à Drucat, marches à Vaudricourt, Grand-Laviers, Brutelles, Citernes, Saint-Blimont ou encore Erondelle, balade légendaire à Cambron, concert à Eaucourt, à Yonval, à Saint-Blimont, à Abbeville, thé dansant à Hallencourt, à Abbeville, animation musicale à Mons Boubert, ... pour n'en citer que quelques unes !



\* Abbeville, Bailleul, Bellancourt, Bray-les-Mareuils, Brutelles, Cambron, Cayeux-sur-Mer, Citerne, Condé-Folie, Doudelainville, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, Epagne/Epagnette, Erondelle, Estreboeuf, Fontaine-sur-Somme, Franleu, Grand-Laviers, Hallencourt, Huppy, Lanchères, Liercourt, Limeux, Longpré-les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert, Mons-Boubert, Neufmoulin, Pendé, Saigneville, Saint-Blimont, Saint-Valéry-sur-Somme, Vauchelles-Lès-Quesnoy, Vaudricourt, Yonval.

## France Services des permanences itinérantes dans vos communes

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, un nouveau service au plus proche des administrés est proposé dans 17 communes de la CABS. Il s'agit de permanences itinérantes France Services avec accompagnement à l'utilisation des outils numériques.



Lors de la Commission politique de la ville du 10 novembre 2021, les élus de la commission ont émis un avis favorable de principe quant à l'itinérance des France Services en milieu rural. Dans un souci d'économie budgétaire, il a donc été décidé d'expérimenter des permanences France Services et des ateliers numériques au sein même des locaux des communes.

Courant janvier, toutes les communes de la CABS ont été destinataires d'une lettre leur demandant si elles souhaitaient bénéficier de ces permanences, leur rappelant que celles-ci avaient pour but de lutter contre l'illectronisme, d'aider les usagers dans leurs démarches dématérialisées et permettaient d'offrir un nouveau service à leurs administrés.

En avril dernier, le conseil communautaire a acté cette expérimentation. C'est ainsi que 17 communes bénéficient, depuis septembre, d'une permanence France Services une fois par mois (hors vacances scolaires) au sein de leur mairie.

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, ils aident les usagers dans les démarches administratives

dématérialisées et numériques du quotidien. Ils les guident dans l'utilisation des services en ligne (Pôle emploi, CAF, déclaration d'impôts, retraite...).

Ils sont accompagnés par une conseillère numérique. Elle propose des ateliers pour prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), pour créer et gérer une boîte mail, pour s'initier à la navigation sur internet...

### UNE NÉCESSITÉ POUR LA RURALITÉ

*"Lorsque l'État a annoncé le déploiement de conseillers numériques, j'ai sollicité le service numérique de la Communauté d'agglomération pour savoir sous quelle forme cette mesure pourrait s'étendre aux communes rurales, explique Philippe Walrave. Nous souhaitons ce type de permanence pour d'une part, "faire venir" des services publics au cœur de nos communes rurales mais aussi pour apporter une aide administrative. En effet, nous savons que certains de nos concitoyens ont des problèmes de mobilité, certains n'ont pas de véhicule et sont parfois très isolés". L'élue et la secrétaire de mairie constatent également que beaucoup de personnes ne sont pas à l'aise*

avec l'informatique. "On essaie de se mettre à la place de la personne. On propose des solutions, une orientation dès qu'il y a une démarche administrative, commente Lydie Coulon, secrétaire de mairie. Dans les petits villages, les habitants ont souvent le réflexe de venir vers nous. Je pense à une personne âgée, victime d'une fuite d'eau, qui s'est présentée ces derniers jours, ne sachant pas quelle démarche faire. Dans ce cas, j'informe. Mais on ne peut pas remplacer tous les services publics et surtout, il y a des sujets que les personnes ne souhaitent pas aborder avec nous. Ça se respecte". Et le maire, d'ajouter : "J'espère vraiment que les habitants vont se saisir de ces permanences. Les habitants des communes voisines peuvent se présenter dans notre permanence ou celle de leur choix, celle qui sera la plus pratique géographiquement, mais aussi selon les jours et horaires qui conviennent à leur activité, et cela sans avoir besoin de se présenter à nous, puisqu'une pièce indépendante est prévue à cet effet".



Philippe Walrave, maire de Liercourt et vice-président en charge de la ruralité et Lydie Coulon secrétaire de mairie

## Une habitante témoigne

"J'ai eu connaissance de cette permanence grâce au flyer que la commune a déposé dans la boîte aux lettres, explique Danièle Prudhomme, habitante de Liercourt. Depuis le décès de mon concubin, il y a un an, je suis en difficulté. Les frais d'obsèques ont fragilisé ma situation. Je me suis épuisée à faire tellement de démarches, qu'aujourd'hui j'ai besoin que l'on m'aide à faire efficacement mes dossiers, plus particulièrement pour avoir accès aux soins car je n'ai pas de complémentaire santé. Je n'ai plus de véhicule, alors c'est vraiment très pratique que des agents viennent à nous. En plus, ils sont vraiment à l'écoute, je me sens à l'aise".



## L'ILLECTRONISME

17% de la population française est concernée selon l'Insee, soit près de 13 millions de personnes en France. Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Une problématique que la crise sanitaire a accentué : l'accès au numérique, et les compétences que ce dernier requiert, sont plus que jamais indispensables au quotidien des Français, pour continuer à apprendre, travailler, avoir accès aux soins et à ses droits, se divertir, consommer...

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 06 82 87 22 11 ou venir rencontrer les agents dans l'une des permanences ci-dessous.



## PERMANENCES RURALES FRANCE SERVICES

**Arrest** : 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14h15 à 16h45 • **Brutelles** : 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h15 à 11h45 • **Condé-Folie** : 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 11h30 • **Drucat** : 4<sup>e</sup> lundi du mois de 9h30 à 11h30 • **Eaucourt-sur-Somme** : 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h • **Épagne-Épagnette** : 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 11h30 • **Fontaine-sur-Somme** : 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 11h30 • **Franleu** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h15 à 11h45 • **Grand-Laviers** : 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 11h30 • **Huppy** : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h30 à 11h30 • **Lanchères** : 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h15 à 16h45 • **Liercourt** : 2<sup>e</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h • **Longpré-les-Corps-Saints** : 2<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h • **Merelessart** : 4<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h • **Pendé** : 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h15 à 16h45 • **Vaudricourt** : 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h15 à 11h45 • **Yonval** : 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h30.

# L'éducation culturelle et artistique

## UN CONSERVATOIRE QUI RAYONNE SUR LE TERRITOIRE



**Jean Yves Blondin,**  
Maire de Lanchères, Vice-président en charge de l'éducation artistique

*"Nous souhaitons mener des actions décentralisées, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la programmation culturelle. Je pense par exemple à un festival qui*

*tournerait dans les communes rurales mais aussi à des actions dans les écoles. Le projet d'établissement est écrit dans ce sens. De nombreux projets en cours témoignent du dynamisme du conservatoire et particulièrement l'ouverture depuis septembre 2022 d'une nouvelle Classe à Horaires Aménagés Musique en partenariat avec la circonscription de l'Éducation Nationale d'Abbeville ou encore la désignation parmi les professeurs d'un référent des enseignements artistiques et culturels chargé d'élargir le rayonnement du conservatoire notamment en zone rurale".*



**Fabrice Bouchez,**  
Enseignant de la classe de percussions, coordonne l'Éducation artistique et culturelle (EAC)

*"Mon premier travail a été de comprendre comment le territoire fonctionne. J'ai découvert et "scanné" chaque commune : de quelles infrastructures dispose-t-elle ? Les élus, les associations... Avant de donner*

*toute impulsion, il est nécessaire de connaître le champ des possibles. C'est un gain de temps avant de penser tout projet. L'EAC tend vers de nouveaux partenariats et se base sur l'activité culturelle du territoire. Nous avons déjà commencé un travail avec les Scènes d'Abbeville. D'autres structures extérieures seront associées à nos projets, telles que les médiathèques ou l'école des Beaux-Arts. Nous accorderons également dans nos futurs développements une place importante aux publics empêchés et aux personnes en situation de handicap".*

### DES PROJETS, DE NOUVELLES COLLABORATIONS

Un partenariat fort est engagé avec les Scènes d'Abbeville, plus particulièrement autour de deux événements organisés à l'Espace Saint-André. Un projet autour de la Traviata de Verdi, permettra au professeur d'illustrer le cours en donnant accès à cette représentation. Les élèves auront également la chance de voir les coulisses, avec la possibilité de participer aux répétitions, d'échanger avec les artistes. L'autre projet s'inscrit dans le cadre des Nuits du Blues, durant lequel sur le même principe les élèves pourront rencontrer les musiciens.



**Rens. : 6 avenue du port, Abbeville - 03 22 24 41 28 - conservatoire@ca-baiedesomme.fr**

### L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS VOUS ACCUEILLE

L'école des beaux-arts propose de nombreux ateliers, pour les enfants, les adolescents et les adultes : poterie et modelage, dessin d'observation, création numérique, gravure, arts-plastiques, poterie modelage, sculpture et volume, dessin modèle vivant... vous avez le choix !

L'établissement dispose d'une galerie qui est ouverte au public aux horaires des ateliers et sur rendez-vous. La prochaine exposition "Variations Végétales" sera consacrée au travail de Hélène Naty, céramiste, du 3 décembre au 27 janvier.

**Rens. : Ecole 18 rue des Capucins Abbeville 03 22 24 41 15 - 03 22 24 05 68 - les-bozarts.fr**



# Commerce local, **BAIEDESOMME-SHOPPING.FR** à votre service !

La communauté d'agglomération de la Baie de Somme a lancé sa première plateforme numérique marchande à destination de l'ensemble des acteurs économiques de proximité du territoire en juin dernier.



**Olivier Mallet,**  
Vice-président de la CABS en charge de  
l'économie

*"Le développement économique et touristique est une compétence communautaire, confiée de manière obligatoire aux intercommunalités depuis la loi de 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).*

*Depuis 10 ans, mais surtout depuis la crise sanitaire et les bouleversements qu'elle engendre, les comportements des consommateurs évoluent. Consciente de ces changements profonds, la CABS a initié une nouvelle solution marchande, une plateforme numérique dédiée au commerce local. Elle pourrait par la même occasion mettre en lien le potentiel touristique du territoire. La CABS a souhaité donner une possibilité d'accès à la plateforme pour une durée de 3 ans aux commerçants des 43 communes du territoire".*

## UNE PLATEFORME AMENÉE À SE DÉVELOPPER

Actuellement, 115 commerçants sur les secteurs d'Abbeville, Longprè-les-Corps-Saints, Cayeux-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme sont présents sur la plateforme. "Au cours du premier trimestre, nous avons comptabilisé 614 comptes ouverts et 3 700 vues sur le mois de septembre, détaille Nathalie Bajnai, manager de centres-villes/centres-bourgs de la Communauté d'agglomération. Dans un premier temps, les commerçants souhaitent être visibles sur le territoire et au-delà, se faire connaître et communiquer sur leurs produits. La plupart d'entre eux envisageront le click and collect dans un second temps. Ils manquent de temps pour développer leur page et parfois de pratique dans le domaine numérique. Pour pallier ces difficultés, je rencontre actuellement les lycées du territoire pour envisager une collaboration dans l'intérêt des élèves et des professionnels. En effet, les élèves, ayant des objectifs à

atteindre en matière de communication, en informatique, pourraient le temps de leur stage développer les supports des commerçants".

## UN ARTISAN TÉMOIGNE...

Depuis un peu plus d'un an, Mélanie Bourjot a quitté l'univers pharmaceutique pour se reconverter à l'artisanat : elle gère une savonnerie artisanale et éco-responsable. "Je fabrique des savons surgras 100 % naturel, et des accessoires zéro-déchets. Ma devise : ne rien utiliser qui vienne de l'autre bout de la

planète. Je couds à la main des tissus upcyclés\*, des disques à démaquiller lavables, des pochettes à savon... Je travaille dans un atelier situé à Cayeux-sur-Mer et je fais les marchés du littoral. La proposition de rejoindre cette plateforme m'a séduite car je souhaitais toucher une nouvelle clientèle et faire connaître ma marque, avoir plus de visibilité. De plus, le tarif négocié par la Communauté d'agglomération était très attractif. Les clients peuvent y découvrir mon activité, trouver les points de vente et passer commande".

**Rens. : Nathalie Bajnai, manager centre-ville/centre-bourg – Développement économique – 07 86 13 98 51 - nathalie.bajnai@ca-baiedesomme.fr**

\* L'upcycling est une pratique émergente qui valorise les objets ou produits usagés en leur donnant une nouvelle vie plus qualitative. C'est l'une des fortes tendances de l'économie circulaire.



# SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL

Retrouvez vos commerçants sur la  
nouvelle plateforme marchande



baiedesomme  
-shopping .fr



ou scannez ce QR code :

